

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1 - IDENTIFICATION

| | |
|--|---|
| Identificateur de produit | DÉSINFECTANT INSTANTANÉ POUR LES MAINS - PARFUM DE CITRON |
| Autres moyens d'identification | Aucun |
| Usage recommandé et restrictions d'utilisation | Désinfectant pour les mains |
| Identificateur du fournisseur initial | BiOSS inc. 4400, Chomedey A13 West, Laval, QC CAN H7R 6E9 Téléphone – 438-492-4450 |

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|---|
| Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger) | Liquides inflammables: catégorie 3 Irritation oculaire: Catégorie 2A |
|---|---|

Éléments d'information

(Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



H226 Liquide et vapeur inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. **P233** Conserver le récipient bien fermé.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. **P241** Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. **P242** Utiliser seulement des outils qui ne produisent pas d'étincelles. **P243** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. **P280** Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer, puis continuer à rincer. **P337 + P313** Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin. **P370 + P378** En cas d'incendie, Utiliser des produits chimiques secs ou de la mousse antialcool. **P403 + P235** Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. **P501** Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et approuvés.

| | |
|-----------------------|-------|
| Autres dangers connus | Aucun |
|-----------------------|-------|

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Dénomination chimique (nom commun/synonymes) | Numéro CAS ou autre | Concentration (%) |
|--|------------------------|-------------------|
| Alcool éthylique (éthanol) | 64-17-5 | 70 - 80 |
| Eau (aqua) | 7732-18-5 | 20 - 30 |
| Glycérine | 56-81-5 | < 0.6 |
| Carbomère | 9003-01-4 | < 0.6 |
| Propylène glycol | 57-55-6 | < 0.2 |
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | < 0.2 |
| Extrait de culture de callosités d'Aloe Barbadensis (extrait de feuilles d'Aloe Barbadensis) | 85507-69-3; 94349-62-9 | < 0.1 |
| Parfum (fragrance) | Lemon | < 0.1 |

* Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) page(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

| | |
|---|--|
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION : déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appelez un médecin. |
| Voie orale | EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenez des soins médicaux. |
| Voie cutanée | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon par précaution. Obtenez des soins médicaux si l'irritation se développe et persiste. |
| Voie oculaire | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si c'est possible, retirez les lentilles de contact. Consultez un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial | Lorsque les symptômes persistent ou en cas de doute, consultez un médecin. |

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux) | Oxydes de carbone. Inflammable à haute température de source d'incendie. |
| Agents extincteurs appropriés et inappropriés | En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone. |
| Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients non ouverts. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ces résidus ne doivent pas être évacués dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utilisez un équipement de protection individuelle. |

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | Utilisez un équipement de protection. Assurez une ventilation adéquate. Supprimez toute source d'incendie potentiel. Évacuez le personnel vers des zones sûres. Gardez les gens à l'écart et en amont du déversement / fuite. Le matériau peut créer des conditions glissantes. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | Des outils anti-étincelles doivent être utilisés. Imprégnez-vous d'un matériau absorbant inerte. Supprimez (renversez) les gaz / vapeurs / brouillards avec un jet d'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyez soigneusement les sols et objets contaminés tout en respectant les réglementations environnementales. |

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|--|--|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | Équipement de protection individuel, voir section 8. Tenir à l'écart de la chaleur. Utiliser avec une ventilation par aspiration locale. Éviter le contact avec les yeux. |
| Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités | Prenez des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker conformément aux réglementations nationales. |

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|---|---|
| Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs) | Limites d'exposition: CAS 64-17-5 – ACGIH – TLV-TWA 1000 ppm & PEL-TWA 1000 ppm; |
| Contrôles d'ingénierie appropriés | Fournir une évacuation d'air partielle suffisante. |
| Mesures de protection individuelle/ équipements de protection individuelle | N'ont généralement pas besoin d'une protection spéciale |

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|---|----------------|--------------------------------------|---|
| Apparence /couleur | Gel clair | Tension de vapeur | Indisponible |
| Odeur | Citron | Densité de vapeur | Indisponible |
| Seuil olfactif | Indisponible | Densité relative | 0.88 g/cm ³ |
| pH | 5 - 7 | Solubilité | Soluble |
| Point de fusion/congélation | Indisponible | Coefficient de partage n-octanol/eau | Indisponible |
| Point d'ébullition | Indisponible | Température d'auto-inflammation | Indisponible |
| Point d'éclair | >23°C | Température de décomposition | La substance ou le mélange n'est pas classé auto-réactif. |
| Taux d'évaporation | Indisponible | Viscosité | 7000-10000 mPa.s |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Non applicable | COV | Indisponible |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité | Indisponible | Autre | Aucune connue |

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|--|
| Reactivité | Non classé comme danger de réactivité. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Risque de réactions dangereuses | Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations) | Chaleur, flammes et étincelles. |
| Matériaux incompatibles | Agents oxydants forts, solides inflammables, substances et mélanges autoréactifs, substances hydroréactives. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun connu |

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|--|--|
| Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire) | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques | Irritation oculaire, rougeur, larmolement; |
| Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme) | Sensibilisation cutanée - Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire - Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales - Aucune donnée disponible; Cancérogénicité - Aucun ingrédient répertorié par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA; Toxicité pour la reproduction - Aucune donnée disponible; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Aucune donnée disponible; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Expositions répétées - Aucune donnée disponible; Danger par aspiration - Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Aucune donnée disponible. |
| Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL ₅₀ & CL ₅₀) | CAS 64-17-5 LD ₅₀ Oral - Rat - 7060 mg/kg & LC ₅₀ - Souris - 21000 ppm 4H; ATE non disponible dans ce document. |

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|--|--|
| Ecotoxicité (données aquatique et terrestre) | Aucune donnée disponible pour ce produit |
| Persistance et dégradation | Aucune donnée disponible |
| Potentiel de bioaccumulation | Aucune donnée disponible |
| Mobilité dans le sol | Aucune donnée disponible |
| Autres effets nocifs | Aucune donnée disponible |

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

DÉCHETS DE RÉSIDUS : Éliminer conformément à la réglementation locale.

EMBALLAGE CONTAMINÉ: Jeter comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé de traitement des déchets pour recyclage ou élimination.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN 1170; Éthanol; CLASS 3; PG III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN 1170; Éthanol; CLASS 3; PG III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN 1170; Éthanol; CLASS 3; PG III

Précautions spéciales (transport/déplacement): Aucune connue

Dangers pour l'environnement (IMDG ou autre): Aucun connu

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Informations sur la loi

Les composants de ce produit sont répertoriés dans les inventaires suivants:

TSCA Sur l'inventaire TSCA

AICS En inventaire, ou conforme à l'inventaire

DSL En inventaire, ou conforme à l'inventaire

ENCS En inventaire, ou conforme à l'inventaire

ISHL En inventaire, ou conforme à l'inventaire

KECI En inventaire, ou conforme à l'inventaire

PICCS En inventaire, ou conforme à l'inventaire

IECSC En inventaire, ou conforme à l'inventaire

NZIoC En inventaire, ou conforme à l'inventaire

Conformément à toutes les lois fédérales, étatiques et locales.

**Spécificités de la réglementation
environnementale canadienne**

Aucune substance n'est soumise à une notification de nouvelle activité

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

**Date de la plus récente version révisée
de la fiche de données de sécurité**

25 mai 2020 version 2.2

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.
